

INVITATION AU CONSEIL DE DELEGUES

J'ai le plaisir de vous inviter au Conseil des délégués qui aura lieu

VENDREDI 15 DECEMBRE 2023 de 12h30 à 13h20 en salle polyvalente

A l'ordre du jour :

- Présentations
- Désignation du secrétaire de séance
- Vote des règles du Conseil des élèves (voir ci-dessous)
- Explication du déroulement d'un conseil de délégués
- Equipement de la cour
- Matériel de jeux ou de sport
- Temps de partage entre les classes
- Projets créatifs ou artistiques

Pour rappel : le conseil d'élèves vous permet d'avoir un espace d'expression, de suggestion et de décision sur des projets et événements en relation avec la vie de l'école.

Le déroulement :

Un secrétaire sera désigné au début de chaque conseil.

Le président :

- ✓ Il ouvre et ferme le conseil : « Le conseil est ouvert », « Le conseil est clos »
- ✓ Il rappelle les règles en début de conseil et annonce l'ordre du jour.
- ✓ Il distribue la parole.

Le secrétaire :

✓ Il prend en note les décisions et les points abordés.

Les règles du Conseil des délégués :

- ✓ Je demande la parole en levant le doigt.
- √ J'écoute celui qui parle et je le respecte.
- ✓ La parole est donnée en priorité à ceux qui ont le moins parlé.